



CPBBW

Comité Provincial Bruxelles / Brabant Wallon



AMENDES & PERTES DE QUALIFICATION

Version mise à jour le : 29.07.20

Les joueurs suivants sont priés de régler les sommes dues **avant la date limite** sur le compte provincial, faute de quoi ils perdront leur qualification jusqu'à réception du paiement :

Date	Tournoi	Joueur	Club	Motif	Montant de l'amende	Droits d'inscription	Total à payer	Date limite
------	---------	--------	------	-------	---------------------	----------------------	---------------	-------------

RAS

Les joueurs suivants ont perdu leur qualification à la **date mentionnée**, et ce, jusqu'à réception du paiement :

Date	Tournoi	Joueur	Club	Motif	Montant de l'amende	Droits d'inscription	Total à payer	Date de perte de qualification
01.12.19	CRIT. SEN. FIN.	MERTENS JEROME	BBW123	ABSENCE NON PREVENUE	25,00 €	0,00 €	25,00 €	09.01.20
08.03.20	LA HULPE - RIXENSART	ROZENBLUM SACHA	BBW336	ABSENCE NON PREVENUE	25,00 €	8,00 €	33,00 €	26.03.20

!!! PERTE DE QUALIFICATION = IMPOSSIBILITÉ DE DISPUTER UNE COMPETITION INDIVIDUELLE OU PAR ÉQUIPE !!!

N° compte CP : **BE50 2100 3624 5518**

Pour toute question concernant ces amendes, veuillez prendre contact avec :

Didier Tourneur
Trésorier
didier.tourneur@skynet.be
+32 477 89 54 30

Présidence

Jean-Michel Mureau - Sentier de la Vieille Ferme de Cambrai, 6
B - 1420 - Braine-l'Alleud
GSM: 0499/18.03.88
Email: jm.mureau@gmail.com

F.R.B.T.T. - A.F. - CPBBW



Secrétariat

Nathalie Alexander - Rue Audrey Hepburn, 10/7
B - 1090 - Jette
GSM: 0477/35.83.46
Email: nathalie.alexander@skynet.be